



# Strengthening mutual accountability and partnerships for WASH

*Country brief, Burkina Faso*

*Written by*

*Arnauld ADJAGODO (IRC), Beb-Zinda ZONGO (INSD)*

*January 2021*

## Table des matières

Résumé .....	3
Introduction .....	4
Méthodologie .....	5
Résultats .....	7
Collaboration multipartite dans le domaine WASH au Burkina Faso .....	7
Mécanismes de redevabilité dans le WASH au Burkina Faso .....	9
COVID et ses impacts sur la collaboration et la responsabilité dans WASH .....	10
Engagement national dans le partenariat Assainissement et eau pour tous .....	11
Conclusions et recommandations .....	12
Remerciements .....	13
Annexes .....	14
Citation .....	14
Références .....	14

## Graphiques

Graphique 1: Type of organisation or institution .....	7
Graphique 2: Appréciation du niveau de collaboration .....	8
Graphique 3: Has accountability in the WASH sector been impacted by the Covid-19 Pandemic? .....	11
Graphique 4: Are you aware of the Sanitation and Water for All partnership and its activities? .....	12

## Encadrés

Encadré 1: Résumé des questions générales de l'étude .....	6
--	---

## Résumé

L'étude sur la redevabilité a suivi une méthodologie participative et inclusive. La méthodologie a combiné une revue de littérature, une cartographie des acteurs, une enquête auprès des parties prenantes, des interviews auprès de personnes ressources et une réunion de partage des résultats.

Selon les résultats, les plateformes les plus importantes sont :

- Le Comité national de pilotage du Plan National de Développement Economique et Social.
- Le Cadre Sectoriel de Dialogue Environnement, Eau et Assainissement.
- Le Groupe Thématique National.

Les résultats permettent de considérer les mécanismes de redevabilité mutuelle suivants :

- Le mécanisme de suivi des performances des programmes.
- Le système de suivi-évaluation prenant en compte le genre et l'AFDH.
- Les espaces citoyens de redevabilité.

Il ressort aussi que la pandémie Covid-19 a eu des impacts, autant positifs que négatifs sur le fonctionnement des plateformes multipartites et des mécanismes de redevabilité. Par ailleurs, la crise fait davantage apparaître que l'insuffisance de collaboration entre le Ministère de la Santé (services en charge de l'hygiène) et le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement nuit à l'amélioration de leur redevabilité mutuelle en matière d'hygiène et d'assainissement. De plus, l'étude montre que la participation du Burkina Faso au Mécanisme de Redevabilité Mutuelle (MAM) SWA est peu connue des acteurs du secteur et ne contribue pas fortement à la responsabilité mutuelle dans le pays. Toutefois, son importance est plus visible sur la redevabilité au niveau international.

Des conclusions de l'étude, on tire les recommandations suivantes en vue d'améliorer la collaboration et la redevabilité mutuelle au Burkina Faso.

### A l'endroit du Gouvernement

- Structurer et organiser la reddition des comptes du Ministère de la Santé au sein des cadres de redevabilité du secteur de l'eau et de l'assainissement.
- Améliorer l'efficacité du Groupe Thématique National, en rendant mutuellement redevables toutes les parties prenantes (Gouvernement, Municipalité, OSC/ONG).
- Assurer une meilleure implication du monde de la recherche et le secteur privé dans les cadres de concertation existants.

### A l'endroit du Partenariat SWA Burkina Faso, Coordination régionale et Secrétariat SWA

- Renforcer les actions de plaidoyer/lobbying autour de la redevabilité entre le Ministère de la Santé et celui de l'Eau et de l'Assainissement d'une part et sur la priorisation du WASH dans les politiques publiques, la loi de finances et en visant les décideurs clés d'autre part.
- Redynamiser la coordination du Partenariat SWA au Burkina, en renforçant le travail

collaboratif, et en fonctionnant sur la base d'un plan d'action qui permet de suivre, évaluer et se rendre compte mutuellement.

- Améliorer la connaissance des mécanismes de redevabilité mutuelle promus par le SWA.
- Finaliser la mise en place des Points Focaux « Recherche » et « Secteur Privé ».

### A l'endroit des organisations de la société civile

- S'organiser pour assurer de façon systématique une représentation structurée et de qualité aux rencontres des plateformes.
- S'exercer à assurer une meilleure reddition des comptes dans les instances du secteur.

## Introduction

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) constituent un engagement international à œuvrer pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. Parmi ces objectifs, l'ODD 6 se décline comme suit : « Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable ».

Au Burkina Faso, la Politique Nationale de Développement Economique et Sociale (PNDES) est le référentiel national des interventions de l'Etat, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers sur la période 2016-2020. L'Objectif stratégique 2.5 du PNDES vise à améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité, dont l'effet attendu est de garantir l'accès de tous les burkinabè à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité (Burkina Faso ; 2016).

Les objectifs du PNDES spécifiques à l'eau et à l'assainissement ont été repris dans la Politique Sectorielle Environnement, Eau et Assainissement (PS-EEA). La PS-EEA est un cadre fédérateur des interventions dans les sous-secteurs de l'environnement, de l'eau, de l'assainissement et de l'amélioration du cadre de vie sur la période 2018-2027. Le secteur « Environnement, Eau et Assainissement » est animé par 3 (trois) ministères : Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique ; Ministère de l'Eau et de l'Assainissement ; et le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (Burkina Faso ; 2018).

Le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement a relu la Politique nationale de l'Eau en la déclinant en 5 (cinq) programmes nationaux, parmi lesquels trois (3) concernent particulièrement le WASH :

1. Le Programme Gouvernance du secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PGEA).
2. Le Programme National de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (PN-AEUE).
3. Le Programme National d'Approvisionnement en Eau potable (PN-AEP).

Ces programmes fixent les cibles à atteindre, et sont organisés autour d'un mécanisme unique de suivi-évaluation sous la coordination de la Direction générale des études et des statistiques sectorielles du Ministère de l'Eau et de l'assainissement (DGESS-MEA), qui rend compte des progrès réalisés pour l'atteinte des objectifs. Le bilan réalisé par ce mécanisme concernant 2019

indique que le taux d'accès à l'eau potable est de 75,4% et celui de l'assainissement de 24,1% (Burkina Faso ; 2020b).

Les cadres de concertation multipartites du secteur WASH sont variés. Parmi ces cadres, on peut citer le Cadre Sectoriel de Dialogue Environnement, Eau et Assainissement, le Conseil d'Administration du Secteur Ministériel (CASEM), le Groupe Thématique National, les Groupes Thématiques Régionaux, le Comité de revue des projets et programmes, les Comités d'orientation des programmes budgétaires, le Forum national de l'eau, le Conseil national de l'eau, le CaPa,... la participation et la collaboration entre les acteurs du secteur sont positivement appréciées car les parties prenantes du secteur effectivement représentées et contribuent à la prise des décisions. De même, les outils de suivi sont effectifs et les réunions des cadres de dialogue sont tenues régulièrement.

Avec environ 4 000 en mi-décembre 2020 cas positifs, le Burkina Faso a été relativement peu touché par la COVID-19, par rapport à la situation mondiale. La pandémie a eu très peu d'impact sur la tenue de ces cadres et les instances se tiennent régulièrement dans le secteur WASH. Dans le domaine de la santé, la tenue régulière de réunion du Comité spécialement dédié à la coordination.

Le Burkina Faso a rejoint l'initiative Assainissement et Eau pour Tous (SWA) en 2010. Dans l'organisation du Partenariat au Burkina Faso, il y a différents Points Focaux (Etat : Direction Générale de l'Assainissement/DGA ; Société Civile : Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales/ SPONG ; Point Focal PTF : UNICEF) avec une Task Force composé de représentants de Water Aid/ Point Focal OSC Intérimaire, IRC et Eau Vive/Membres et M. Diallo Ousseini qui était Point Focal OSC pour le Burkina et l'Afrique de l'Ouest par le passé. Il n'existe pas formellement de Points Focaux pour le Ministère des Finances, le secteur Privé et la Recherche. Le Ministère des Finances est mobilisé pour certaines réunions. Les 1ères années du Partenariat, la coordination assurée sous l'impulsion de l'UNICEF a été plus dynamique qu'aujourd'hui. Ainsi, Mme Ouedraogo Josephine, Ex- Directrice Adjointe de l'Assainissement a été par deux fois Membre du Comité Directeur du SWA. Le fonctionnement du Partenariat SWA Burkina Faso permet de répondre aux requêtes du secrétariat SWA et la participation aux High Level Panel. Les parties ne rendent pas compte des engagements SWA dans le cadre sectoriel de redevabilité établi.

Les engagements en cours du Burkina Faso sont :

- Le renforcement de la collaboration entre acteurs.
- Mettre au moins 50% des nouveaux blocs de latrines aux nouvelles normes.

## Méthodologie

La recherche ayant lieu dans 6 (six) pays, la formulation des objectifs et des questions de recherche ont été faites de façon coordonnée par une équipe internationale. Les questions générales de l'étude sont présentées sur **Encadré 1**.

### **Encadré 1: Résumé des questions générales de l'étude**

Quels mécanismes de coordination sont en place pour coordonner les parties prenantes dans le(s) secteur(s) WASH et encourager les progrès conjoints pour atteindre l'ODD 6 et les plans nationaux ?

Quels sont les mécanismes de redevabilité les plus importants dans le pays qui influencent les acteurs WASH au niveau national ?

Qu'est-ce qui a changé en ce qui concerne la coordination et la responsabilité pendant la pandémie du COVID-19 ?

La participation au SWA MAM - en tant que l'un de ces mécanismes de responsabilité - contribue-t-elle à la responsabilité mutuelle dans le pays ?

La méthodologie suivie se décline en 5 (cinq) principales sources d'information :

1. Une recherche documentaire.
2. La cartographie des acteurs.
3. Une enquête en ligne.
4. Des interviews avec des personnes ressource.
5. La réunion de réflexion et d'échanges sur les résultats de l'étude.

La revue de la littérature a porté sur l'ensemble des documents de politique et de planification, les documents et les rapports des études, les revues et évaluations, les documents instituant les instances et les rapports de leurs sessions, les documents sur les mécanismes de redevabilité, les documents sur les activités de SWA au Burkina Faso, et enfin, les articles relatifs à la pandémie de la COVID-19 et leur impact sur la redevabilité sur le WASH.

A l'issue de la revue documentaire, l'équipe de recherche a dressé la liste des structures intervenant dans le domaine du WASH au Burkina Faso et des personnes ressources issues de ces structures ainsi que leur niveau de décision. Ces structures ont été identifiées selon leur catégorie :

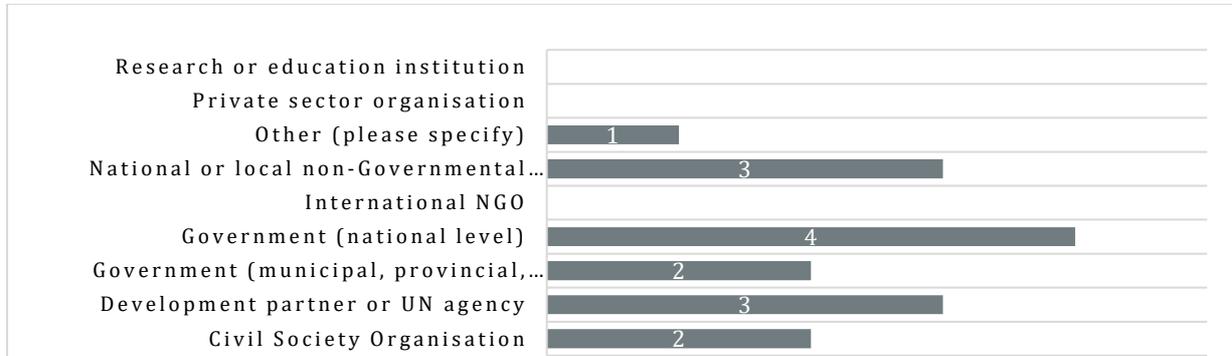
1. Institution de recherche ou d'éducation.
2. Secteur privé.
3. Organisation non gouvernementale.
4. Organisation internationale.
5. Organisation gouvernementale (national et régional),
6. Partenaire au développement.
7. Organisation de la société civile.

Au total, une liste de 154 acteurs a été dressée parmi lesquels 37 ont été sélectionnés pour participer à l'enquête et 10 pour des interviews approfondies. La sélection s'est basée sur les critères ci-après : la catégorie, l'importance et l'influence sur le WASH.

Pour l'enquête, un lien a été envoyé aux partenaires sélectionnés en les invitant à répondre au questionnaire en ligne. L'enquête a été ouverte du 27 octobre au 15 novembre. Des messages de

rappel ont été envoyés régulièrement pour inviter ceux qui n'avaient pas répondu à le faire. In fine, 15 partenaires ont répondu à l'enquête, soit un taux de participation de 40,54%. Le graphique suivant donne le nombre de répondants selon la catégorie :

**Graphique 1: Type of organisation or institution**



Une dizaine de partenaires clés a été identifiés pour approfondir certaines questions. Ces entretiens ont eu lieu en ligne. Toutefois, les personnes ressources identifiées n'ont pas toutes pu participer aux interviews pour des raisons de calendrier. Le point fait état de 5 (cinq) personnes ressources provenant de DGESS/MEA, DGA, SPONG, IRC, WATERAID : 2 (deux) sont de l'administration et 3 (trois) de la société civile.

Après l'exploitation des informations obtenues de la documentation, des enquêtes et des interviews et la rédaction de l'étude de cas pays, une rencontre de réflexion a été organisée le 08 décembre 2020 avec les parties prenantes pour valider les résultats de la recherche. Les invitations ont été envoyées à une dizaine de personne mais la réunion s'est tenue avec 4 (quatre) participants. Cela s'explique notamment par le fait que l'étude est intervenue en fin d'année et au moment des élections présidentielles et législatives au Burkina Faso. Cela dit, la participation a été de très bonne qualité et permis de faire des débats de fonds sur les résultats, notamment avec la DGA et WaterAid.

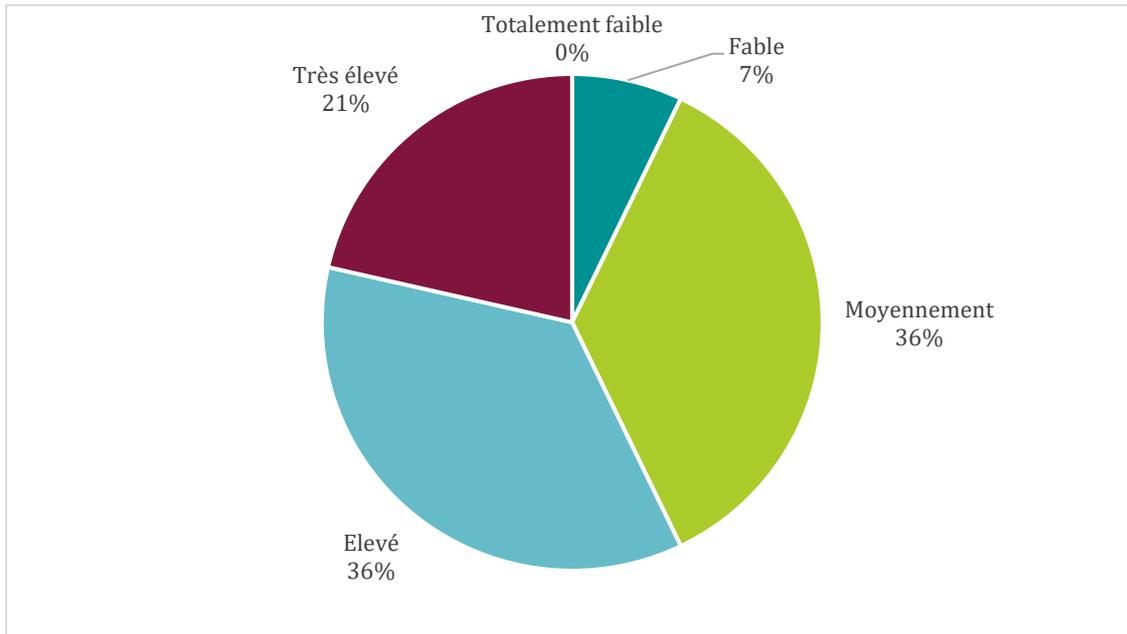
Les phases de l'enquête, des interviews et de la rencontre de réflexion se sont déroulées dans une période de pré-campagne et de campagne électorales pour (présidentielles et législatives 2020) qui n'ont pas permis la pleine participation des acteurs ciblés.

## Résultats

### Collaboration multipartite dans le domaine WASH au Burkina Faso

La collaboration entre les parties prenantes se passe relativement bien au Burkina Faso. Plus de 9 personnes sur 10 ont apprécié positivement l'existence d'un partenariat au niveau national entre les différents acteurs pour la réalisation de l'ODD 6 lors de l'enquête (**Graphique 2**).

**Graphique 2: Appréciation du niveau de collaboration**



En ce qui concerne la transparence et le partage d'informations entre parties prenantes du secteur sur leurs plans organisationnels pour contribuer aux objectifs WASH, le niveau est très appréciable. Toutefois, le niveau de transparence et le partage d'informations sur les dépenses est moins apprécié (6/15).

Les principales plateformes identifiées sont le Conseil d'Administration du Secteur Ministériel (CASEM), le Groupe Thématique National (GTN), les Groupes Thématiques Régionaux (GTR), le Cadre Sectoriel de Dialogue sur l'Environnement, l'Eau et l'Assainissement (CSD-EEA), le comité de revue des projets et programmes, les comités d'orientation des programmes budgétaires, le Forum national de l'eau (FNE), le conseil national de l'eau (CNEau), le Cade Partenarial (CaPa). Il existe aussi le cadre de concertation entre le MEA et les OSC et entre le MEA et le secteur privé. Au niveau stratégique, il existe le Comité National de Pilotage du PNDES dont le cadre du suivi-évaluation prend en le WASH et les parties prenantes y afférentes. Aussi, dans le cadre de l'assistance aux Personnes Déplacées Internes (PDI), une plateforme dénommée Cluster WASH National<sup>1</sup> et coordonnée par Unicef harmonise les interventions des acteurs du WASH engagés dans l'humanitaire.

Le CASEM, le GTN et le CSD-EEA sont les plateformes prépondérantes dans le secteur. Toutes les catégories d'acteurs y sont représentées. Pour ce qui est de la fréquence, c'est généralement semestriel, et la tenue est effective. Les rapports sont généralement en ligne sur [www.pseau.org](http://www.pseau.org). Les deux premiers cadres permettent de rendre compte des performances des programmes sectoriels et d'interpeller les décideurs sur l'ensemble des questions d'intérêt. Le CSD-EEA associe les acteurs de l'Environnement et opère un suivi en lien avec les indicateurs globaux. Pour ce qui est du CNP-PNDES, son avantage principal est qu'il rassemble tous les secteurs ministériels et des organes décisionnels de la Présidence mais exige des acteurs un niveau d'expertise élevé pour

<sup>1</sup> <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/burkina-faso/water-sanitation-hygiene>

apprécier les rapports de performance et soumettre ses contributions. Le temps d'intervention est assez réduit. Ce qui fait parfois défaut au niveau du groupe de la Société Civile. Dans l'ensemble de Plateformes, on assiste plus à une reddition de comptes de l'Etat qu'à une redevabilité mutuelle.

La coordination de la plupart des plateformes multipartites dans le WASH identifiées se fait sous la responsabilité du Ministre ou du Secrétaire Général du-MEA qui peut la déléguer au Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles ou à un autre Directeur Général. Mais le Cadre Partenarial (CaPa) est coordonné les partenaires techniques et financiers.

Les groupes d'acteurs qui participent à ces plateformes sont : le gouvernement, le secteur privé, les Municipalités, les OSC/ONG et les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs). Le groupe d'acteurs relevant de la formation et de la recherche sont le plus souvent absent de ces plateformes.

Ces plateformes possèdent des lacunes qui méritent d'être comblées. Ce sont :

- L'insuffisance de capacités organisationnelles et techniques devant permettre une redevabilité mutuelle accrue et une participation systématique et de qualité de la société civile aux plateformes du secteur.
- L'insuffisance de redevabilité mutuelle entre toutes les parties prenantes, notamment au sein du Groupe Thématique National.
- La multitude de cadres de concertation avec pratiquement les mêmes acteurs.

## Mécanismes de redevabilité dans le WASH au Burkina Faso

Les mécanismes de redevabilité existant au Burkina Faso sont multiples mais les plus importants et les plus impactant pour le WASH sont :

### Le mécanisme de suivi des performances

A partir des cibles fixées par les programmes nationaux sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène, les structures de mise en œuvre des programmes élaborent un rapport de performance indiquant la progression vers les cibles. Ce rapport est soumis et discuté lors rencontres des plateformes (CNP-PNDES, CDS-EEA) qui se tiennent semestriellement. Les décisions prises au cours de ces rencontres peuvent amener les intervenants à corriger leurs actions sur le terrain. Par exemple, face aux interpellations de la société civile, sur l'absence d'action probante du Ministre de l'Eau et de l'Assainissement pour résorber la baisse continue des allocations propres de l'Etat au secteur en 2019, le Ministère a mené conduit des plaidoyers en vue d'une meilleure allocation. « Les groupes d'acteurs qui participent à ces plateformes sont : le gouvernement, le secteur privé, les Municipalités, les OSC/ONG et les PTFs. Le groupe d'acteurs relevant de la formation et de la recherche sont le plus souvent absent de ces plateformes ».

### Le système de suivi-évaluation prenant en compte le genre et l'AFDH

Les acteurs du WASH (Gouvernement, OSC, PTF) ont élaboré un système de suivi-évaluation assorti d'indicateurs relatifs à la collaboration, à la redevabilité et à l'atteinte de l'ODD 6. Les indicateurs retenus concernent également le genre et l'AFDH. L'administration, avec les apports de la société civile et des PTF, élabore des rapports renseignant les indicateurs de suivi-évaluation. Ces rapports sont discutés lors des sessions des plateformes (GTN, comités de revue, CaPa) et

alimentent les rapports soumis au CSD-EEA et CNP-PNDES. Ces rapports servent d'outil de reddition de comptes du Gouvernement et qui renseignent aussi sur les contributions des PTFs et des ONG au secteur. Les cadres spécifiques de concertation entre le Ministère et ces acteurs permettent aussi de mieux recueillir les contributions et d'échanger sur les préoccupations réciproques. Ainsi, les OSC et les PTFs se basent sur les engagements pris par l'Etat, les planifications faites par le Ministère et les résultats présentés dans les rapports de performance pour apprécier les progrès semestriels et annuels. Les Groupes s'exercent peu à tenir redevables les PTFs.

### Les espaces citoyens de redevabilité

Dans le dispositif institutionnel du WASH, les OSC sont des structures représentatives des populations qui ont un grand rôle à jouer en matière d'accès à l'eau en raison de leur proximité avec les populations locales. A côté des mécanismes gouvernementaux (suivi des performances et système de suivi-évaluation), les acteurs de la société civile, animent également des espaces de dialogue et de concertation afin de coordonner et faire entendre leur voix. L'un des espaces les plus pertinents est le suivi des engagements du Président élu en relation avec le WASH. Ce mécanisme permet de suivre et analyser la mise en œuvre des promesses du Président du Faso, des engagements pris lors de la Campagne pour les élections présidentielles, en particulier la promesse du « zéro corvée d'eau ». Ce mécanisme permet aux citoyens et aux Experts, à travers une plateforme technologique, de s'adresser directement au Président du Faso ou au Ministre.

### COVID et ses impacts sur la collaboration et la responsabilité dans WASH

La pandémie de la Covid-19 a confirmé que l'eau, l'hygiène et l'assainissement sont des sous-secteurs transversaux aux autres secteurs tels que la santé, l'éducation et l'économie. La Covid-19 a influencé les décisions et la responsabilité des acteurs selon les enquêtés (Graphique 3). En effet, la pandémie a obligé les acteurs à augmenter le budget dédié à l'hygiène au détriment des activités non directement liées à l'hygiène des mains. La COVID-19 a donc conforté la priorité de l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Ainsi, tous les ministères ont élaboré et ont mis en œuvre des plans de réponse Covid, faits essentiellement d'actions de sensibilisation à l'hygiène des mains, de fourniture d'eau potable.

**Graphique 3: Has accountability in the WASH sector been impacted by the Covid-19 Pandemic?**



La pandémie a obligé le Gouvernement à rendre compte périodiquement de sa gestion de la Covid-19. Le point hebdomadaire du gouvernement sur la pandémie est fait le plus souvent par le Ministre de la Santé en compagnie de son collègue de l'éducation. La Covid-19 a donc impacté positivement le travail collaboratif et la redevabilité au Burkina Faso. Cela dit, les structures du Ministère de la Santé en charge des questions d'hygiène n'ont pas amélioré leur collaboration avec la Direction Générale de l'Assainissement (DGA/MEA). La redevabilité mutuelle entre les deux ministères est faible.

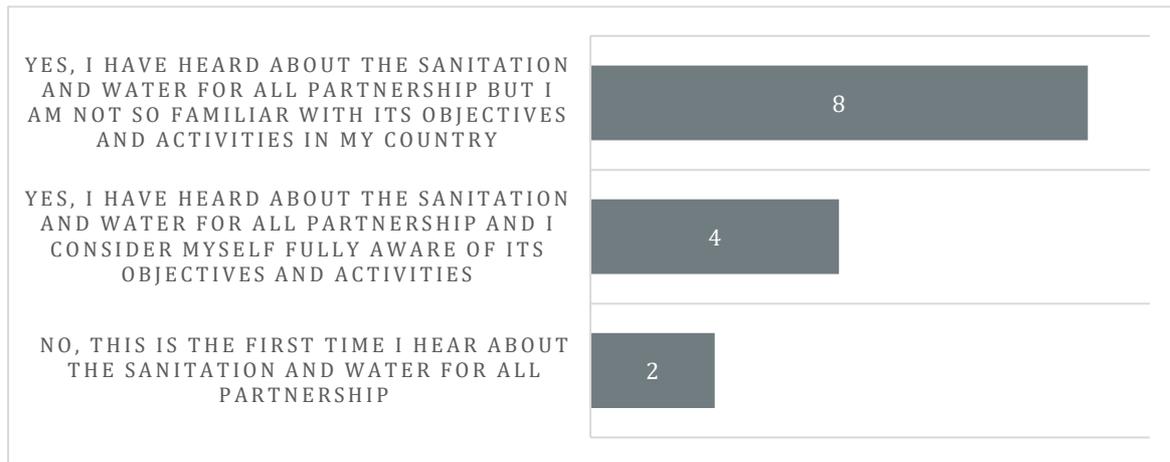
La Covid-19 a aussi eu un impact négatif sur l'exécution des marchés, dû à une réorientation du budget de l'Etat prévu pour les marchés vers la gestion de la pandémie. Les activités techniques ont également été négativement impactées par la pandémie du fait du confinement de la population et de la distanciation sociale.

### **Engagement national dans le partenariat Assainissement et eau pour tous**

Au niveau national, les parties prenantes ne connaissent pas bien la Partenariat SWA. Seule une personne sur quatre a déclaré lors de l'enquête connaître les objectifs de SWA. Cela est dû notamment au fait que le Burkina Faso disposait déjà de plateformes collaboratives et de mécanismes de redevabilité depuis 2006 qui fonctionnaient, et qui ont été améliorées en 2016. A titre d'exemple, le GTN est dirigé par le Ministre ou le Secrétaire Général du Ministère, alors que le Partenariat SWA national est sous la coordination du Directeur Général de l'Assainissement qui répond du Secrétaire général. De ce fait, le Partenariat SWA est plus orienté vers la réponse aux requêtes au niveau international et a peu d'influence sur les enjeux WASH au Burkina Faso. Certains ministères clés comme celui en charge de la Santé, ou les Finances ne participent pas au sein du Partenariat.

Aussi, les composantes « institutions de formation et de recherche » et « secteur privé » n'ont pas de Points Focaux. En termes de fonctionnement, la coordination des Points Focaux est faible et la redevabilité au niveau de SWA national n'est pas effective.

**Graphique 4: Are you aware of the Sanitation and Water for All partnership and its activities?**



A titre illustratif, le ministère des finances n'est pas présente dans la plateforme nationale SWA depuis plusieurs années. Pourtant, le ministre des Finances du Burkina Faso n'a jamais manqué les rencontres de haut niveau, corroborant l'orientation externe de SWA.

La définition des engagements du Gouvernement s'opère fondamentalement au sein de la Direction Générale de l'Assainissement, Point Focal Etat et ne fait pas l'objet de réunion formelle du Partenariat. Les engagements SWA du Gouvernement ne font l'objet d'examen que dans le cadre du partenariat SWA. Les engagements pris ne sont pas des points formels inscrits à l'ordre du jour des réunions des plateformes de redevabilité. De même, les mécanismes de redevabilité du secteur actuels n'intègrent pas ces engagements.

## Conclusions et recommandations

L'étude a révélé qu'il existe plusieurs plateformes pour coordonner les parties prenantes du secteur WASH au Burkina Faso pour atteindre l'ODD6, dont les plus pertinentes et les plus impactantes sont le Comité national de pilotage du plan national de développement économique et social, le cadre sectoriel de dialogue de la politique sectorielle environnement, eau et assainissement, et le Groupe thématique national.

L'étude a aussi identifié les mécanismes de redevabilité mutuelle qui influencent les acteurs WASH au niveau national. Les mécanismes les plus importants sont : le mécanisme de suivi des performances des programmes, le système de suivi-évaluation prenant en compte le genre et l'AFDH, et les espaces citoyens de redevabilité.

De façon générale, la pandémie de la Covid-19 a eu des impacts, aussi positifs que négatifs sur la redevabilité au Burkina Faso. Dans le secteur, la crise fait davantage apparaître que l'insuffisance de collaboration entre le Ministère de la Santé (services en charge de l'hygiène) et le Ministère de l'eau et de l'Assainissement nuit à l'amélioration de leur redevabilité mutuelle. Ce qui constitue un frein pour l'atteinte de l'ODD6.

Enfin, il est établi que la participation du Burkina Faso au SWA MAM ne contribue pas fortement à la responsabilité mutuelle dans le pays, mais est d'un intérêt certain sur la redevabilité sur au plan global.

Au vu des conclusions de l'étude, des recommandations sont formulées pour améliorer la collaboration et la redevabilité mutuelle au Burkina Faso :

- A l'endroit du Gouvernement :
  - Structurer et organiser la reddition des comptes du Ministère de la Santé au sein des cadres de redevabilité du secteur de l'eau et de l'assainissement.
  - Améliorer l'efficacité du Groupe Thématique National, en rendant mutuellement redevables toutes les parties prenantes (Gouvernement, Municipalité, OSC/ONG).
  - Assurer une meilleure implication du monde de la recherche et le secteur privé dans les cadres de concertation existants.
- A l'endroit du Partenariat SWA Burkina Faso, Coordination régionale et Secrétariat SWA :
  - Renforcer les actions de plaidoyer/lobbying autour de la redevabilité entre le Ministère de la Santé et celui de l'Eau et de l'Assainissement d'une part et sur la priorisation du WASH dans les politiques publiques, la loi de finances et en visant les décideurs clés d'autre part.
  - Redynamiser la coordination du Partenariat SWA au Burkina, en renforçant le travail collaboratif, et en fonctionnant sur la base d'un plan d'action qui permet de suivre, évaluer et se rendre compte mutuellement.
  - Améliorer la connaissance des mécanismes de redevabilité mutuelle promus par SWA.
  - Finaliser la mise en place des Points Focaux « Recherche » et « Secteur Privé ».
- A l'endroit des organisations de la société civile :
  - S'organiser pour assurer de façon systématique une représentation structurée et de qualité aux rencontres des plateformes.
  - S'exercer à assurer une meilleure reddition des comptes dans les instances du secteur.

## Remerciements

A l'issue de la présente étude, IRC adresse ses sincères remerciements à la Coordination Régionale de SWA, aux Points Focaux Nationaux SWA et à l'ensemble des acteurs du secteur qui ont contribué à la conduite de l'étude.

## Annexes

### Citation

Adjagodo, A., and Zongo, B. (2020). Mutual Accountability Mechanisms in the WASH sector : case study of Burkina Faso.

### Références

1. Burkina Faso. Ministère de l'Eau et de l'Assainissement., (2017a). Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable 2016 –2030. Disponible sur : <https://www.actea.org/wp-content/uploads/2016/12/PN-AEP-2016-2030-VF-1.pdf>.
2. Burkina Faso. Ministère de l'Eau et de l'Assainissement., (2017b). Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excreta 2016 – 2030. Disponible sur [https://www.actea.org/wp-content/uploads/2016/12/Programme-PN-AEUE-2016-2030-VF-final\\_CNEau-14-06-2016.pdf](https://www.actea.org/wp-content/uploads/2016/12/Programme-PN-AEUE-2016-2030-VF-final_CNEau-14-06-2016.pdf).
3. Burkina Faso. Ministère de l'Eau et de l'Assainissement., (2018a). Dispositif Intégré de Suivi-Evaluation des Programmes Nationaux Gouvernance, AEP et AEUE- Part 1 - Manuel de suivi-évaluation.
4. Burkina Faso. Ministère de l'Eau et de l'Assainissement., (2018b). Programme Gouvernance du secteur de l'Eau et de l'Assainissement 2016 –2030. Disponible sur : [https://www.pseau.org/outils/ouvrages/DGEA\\_burkina\\_faso\\_2016\\_2030.pdf](https://www.pseau.org/outils/ouvrages/DGEA_burkina_faso_2016_2030.pdf).
5. Burkina Faso. Ministère de l'Eau et de l'Assainissement., (2019a). Groupe Thématique National « Eau et Assainissement », Rapport annuel de performance 2019 du sous-secteur « Eau et Assainissement » .
6. Burkina Faso. Ministère de l'Eau et de l'Assainissement., (2019b). Matrice des indicateurs de performances 2020-2021 du sous-secteur « eau et assainissement » .
7. Burkina Faso. Ministère de l'Eau et de l'Assainissement., (2020a). Comité de revue du programme pilotage et soutien, Rapport de programmation des activités de l'année 2020.
8. Burkina Faso. Ministère de l'Eau et de l'Assainissement., (2020b). Groupe Thématique National « Eau et Assainissement », Rapport de programmation 2020 du sous-secteur « Eau et Assainissement ».
9. Burkina Faso. Secrétariat Permanent du Plan National de Développement Economique et Social., (2020c). PNDES 2016-2020 : Rapport de performance de l'année 2019.
10. Burkina Faso., (2016). Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020. Disponible sur : <https://www.pndes.gov.bf/accueil>.
11. Burkina Faso., (2018). Politique Sectorielle "Environnement, Eau et Assainissement" 2018-2027. Disponible sur : <http://spcpsa.bf/wp-content/uploads/2018/11/Politique-Sectorielle-Environnement-Eau-et-Assainissement-2018-2027.pdf>.
12. Burkina Faso., (2020). Water Supply and Sanitation Program-for-Results Project English).

Washington, D.C. : World Bank Group. Disponible sur :  
<http://documents.worldbank.org/curated/en/779181530243080428/Burkina-Faso-Water-Supply-and-Sanitation-Program-for-Results-Project0>.

13. <https://www.presimetre.bf/fr/thematique/eau-hygiene-et-assainissement>.
14. Réseau ACTEA., (2020). Newsletter, novembre 2020, les actualités du secteur.
15. SPONG., (2019). Rapport pays, Etude des OSC sur les mécanismes de redevabilité relatif à l'ODD6.
16. The World Bank., (2020). Proposed program restructuring of the Burkina Faso water supply and sanitation program approved on June 26, 2018.